



Neviim (prophètes) - Ézéchiél

Chapitre 45

- 45,1 Quand vous diviserez le pays en parts d'héritage [par la voie du sort], vous en désignerez une portion comme offrande sacrée à l'Eternel; elle aura vingt-cinq mille [coudées] de long et dix mille de large. Elle sera consacrée dans toute son étendue à l'entour.
- 45,2 On en distraira pour le sanctuaire un carré de cinq cents [coudées], circonscrit d'un espace libre de cinquante coudées.
- 45,3 Tu emploieras la même mesure pour prendre une longueur de vingt-cinq mille et une largeur de dix mille, où se trouvera le sanctuaire, le lieu très saint.
- 45,4 La partie sacrée du pays appartiendra aux pontifes faisant le service du sanctuaire, qui s'approchent pour le ministère de l'Eternel, et ce sera un emplacement pour leur maison et un espace saint contigu au sanctuaire.
- 45,5 Et un espace de vingt-cinq mille [coudées] de long et de dix mille de large appartiendra aux Lévites qui font le service de la maison; ce sera leur possession avec vingt chambres.
- 45,6 Pour le domaine de la ville, vous assignerez cinq mille [coudées] de large et vingt-cinq mille de long, parallèlement à la portion sainte prélevée; ce sera à l'usage de toute la maison d'Israël.
- 45,7 Quant au prince, il s'établira d'un côté et de l'autre de la portion sainte et du domaine de la ville, du côté de l'Ouest dans la direction de l'Ouest et du côté de l'Est dans la direction de l'Est, sur une longueur égale à l'une des parts [s'étendant] de la limite occidentale à la limite orientale.
- 45,8 Ce sera son territoire, sa propriété en Israël, et mes princes n'exploiteront plus mon peuple, mais ils abandonneront le sol à la maison d'Israël, par tribu."
- 45,9 Ainsi parle le Seigneur Dieu: "C'en est trop de votre part, princes d'Israël! Ecartez la violence et la concussion, pratiquez la justice et l'équité, débarrassez mon peuple de vos exactions, dit le Seigneur Dieu.
- 45,10 Munissez-vous de balances exactes, d'une épha exacte et d'un bath exact.
- 45,11 L'épha et le bath auront même contenance; que le bath contienne un dixième de homer et l'épha un dixième de homer. Leur mesure doit se rapporter au homer.
- 45,12 Le sicle vaudra vingt ghêra; vingt sicles, vingt-cinq sicles, quinze sicles vous donneront une mine.
- 45,13 Voici la part que vous prélèverez, un sixième d'épha par homer de froment et un sixième d'épha par homer d'orge.
- 45,14 La redevance pour l'huile, pour le bath d'huile, sera d'un dixième de bath par Cor, dix bath équivalant à un homer, car dix bath font un homer.
- 45,15 On prendra un agneau du menu bétail sur deux cents, dans les herbages d'Israël, pour l'oblation, l'holocauste et le rémunérateur, afin de faire propitiation sur eux, dit le Seigneur Dieu.
- 45,16 Tout le peuple du pays sera astreint à cette redevance pour le prince d'Israël.
- 45,17 Mais au prince incomberont les holocaustes, oblations et libations, lors des fêtes, des néoménies et des sabbats, de toutes les solennités de la maison d'Israël: c'est lui qui présentera l'expiatoire et l'oblation, l'holocauste et le rémunérateur pour faire propitiation en faveur de la maison d'Israël. "
- 45,18 Ainsi parle le Seigneur Dieu: "Au premier mois, le premier du mois, tu prendras un jeune taureau sans défaut et tu purifieras le sanctuaire.
- 45,19 Le pontife prendra du sang de cet expiatoire et l'appliquera au poteau de l'édifice, aux quatre angles de la saillie de l'autel et au poteau de la porte du parvis intérieur.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 45,20 Ainsi feras-tu le sept du mois à l'intention de celui qui aurait péché par inadvertance ou erreur, et vous purifierez l'édifice.
- 45,21 En ce premier mois, le quatorzième jour du mois, aura lieu pour vous la Pâque, fête célébrée sept jours, pendant lesquels on mangera des azymes.
- 45,22 Le prince offrira, ce jour-là, pour lui et pour tout le peuple du pays, un taureau comme expiatoire.
- 45,23 Les sept jours de la fête, il offrira en holocauste à l'Eternel sept taureaux et sept béliers sans défaut, chacun des sept jours; plus, comme expiatoire, un bouc par jour.
- 45,24 Pour oblation, il présentera une êpha [de farine] par taureau et une êpha par bélier, avec un hîn d'huile par êpha.
- 45,25 Au septième mois, depuis le quinzième jour du mois époque de la Fête il procédera pareillement durant sept jours: même expiation et même holocauste, même oblation et même [quantité] d'huile."



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions